



Marseille, le 11 septembre 2026

**COMMUNIQUÉ DE L'UD CGT 13
& DU SYNDICAT FILPAC CGT
FIBRE EXCELLENCE PROVENCE**

**FIRBRE EXCELLENCE PROVENCE :
LA JUSTICE CONFIRME LES RISQUE DENONCES PAR LA CGT**

La justice confirme la réalité des risques et rejette le recours engagé contre les arrêtés préfectoraux concernant REALTEC.

Les compétences des salariés de Fibre Excellence sont indispensables à la mise en sécurité du site.

L'ordonnance est sans ambiguïté : les risques d'incendie, d'accident et de pollution sont sérieux. Elle confirme également les insuffisances constatées dans la connaissance des installations par les personnels présents sur le site.

Depuis des semaines, les salariés et la CGT alertent : La justice confirme aujourd'hui que certains savoir-faire de l'usine sont nécessaires à sa mise en sécurité.

Nous attendons désormais de l'État qu'il prenne toutes ses responsabilités et fasse exécuter, sans délai, les arrêtés qu'il a lui-même pris.

Sécuriser le site.

Protéger le Rhône et les populations.

Préserver l'outil industriel.

Cette bataille pour la sécurisation permet aussi de gagner un temps précieux pour l'avenir de l'usine.

L'enjeu est désormais de mettre ce temps à profit pour trouver un repreneur industriel et donner un avenir à Fibre Excellence Provence à Tarascon.

Contacts Presse :

François BATISTA 06 69 62 40 46
Jean-Michel BULINGE 06 06 73 45 41